

SCI Michel THOMAS - contact

De: SCI Michel THOMAS - contact <contact@scimt.fr>
Envoyé: mardi 14 mai 2024 09:07
À: 'CHRISTIAN CHATELLIER'
Objet: RE: parking

Bonjour Monsieur Chatellier,

Une demande d'intervention est émise en date du 10/05/2024 20h56 auprès de Portis pour la porte basculante (NYN10).

Ce prestataire et le syndic ont en commun une inertie inopérante. Chacun dans un concours de prétextes se décharge de ses obligations.

En conséquence, le 11/03/2024, j'ai convoqué Portis sur le site, le fonctionnement des portails devait être rétabli sous 15 jours.

Le 18/04/2024 un PV de réception de travaux devait être signé. Présent sur le site, j'ai constaté la persistance du dysfonctionnement.

Un technicien est intervenu le 21/04/2024 (dimanche) est à diagnostiquer les éléments en panne non pris en compte lors de précédentes interventions.

Par LRAR en date du 21/04/2024, j'ai informé la direction commerciale de Portis que l'accumulation de devis, offres et interventions n'a pas permis de rétablir un fonctionnement normal de ces dispositifs. Le changement des ventouses demandé à maintes reprises n'est pas pris en compte (photos à l'appui).

Cet exposé pour vous assurer de mon suivi constant de ce dossier qui se heurte, hier encore, au mutisme des autres propriétaires et de Portis ce qui motive ma persévérance.

De passage prochainement sur Paris, ce sujet sera à l'ordre du jour de la réunion prévue le 24/05 en espérant que la porte basculante (NYN10) ait été réparée.

Je reste à votre écoute,

Bien à vous.

Th. THOMAS

-----Message d'origine-----

De : CHRISTIAN CHATELLIER <ch.chatellier75@gmail.com>
Envoyé : lundi 13 mai 2024 09:49
À : SCI Michel THOMAS <scimt@sfr.fr>
Objet : parking

Bonjour Monsieur Thomas,

Je reviens vers vous au sujet du portail d'accès au parking récemment réparé qui se trouve de nouveau en panne.

Les deux autres plus haut n'ont plus fait l'objet de réparation depuis bien longtemps. Que se passait-il si mon vh-éhicule venait à être vandalisé ? qui devrait en assurer les frais ?

Vous a priori puisque le contrat stipule que le parking est sécurisé ?!

Je vous remercie en tous cas de bien vouloir revendiquer auprès des autres propriétaires dont la Plateforme du bâtiment de l'urgence d'intervenir efficacement.

IL me semble que la réparation du 1er portail donnant sur la rue serait à privilégier, il devrait suffire de remplacer les vantaux aimantés par un force supérieure à la poussée d'un simple squatter.

Je vous remercie de votre compréhension et de votre sérieux

Bien cordialement,

Christian Chatellier